



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59327>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-59327**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP RESAH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACQUISITION DE SOLUTIONS INFORMATIQUES AUTOUR DU POSTE DE TRAVAIL ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉES

Description : ACQUISITION DE SOLUTIONS INFORMATIQUES AUTOUR DU POSTE DE TRAVAIL ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉES

Identifiant de la procédure : c0c0530a-0c33-4697-9aed-d628abc24412

Avis précédent : 483312-2023

Identifiant interne : 2023-R064-000-000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Pour chacun des lots, le marché a été déclaré sans suite conformément à l'article R 2185-1 du code de la commande publique et relancé sous la référence 2023-R116-000-000, sous la forme d'une procédure avec négociation avec l'ensemble des candidats ayant déposé une offre dans le lot concerné conformément à l'article R2124-3, 6° du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30230000 Matériel informatique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30237200 Accessoires informatiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour chacun des lots, le marché a été déclaré sans suite conformément à l'article R 2185-1 du code de la commande publique et relancé sous la forme d'une procédure avec négociation avec l'ensemble des candidats ayant déposé une offre dans le lot concerné conformément à l'article R2124-3, 6° du code de la commande publique. Le marché objet du présent avis d'attribution est consultable sur demande écrite adressée à GIP Resah Centrale d'achat - 47 rue de Charonne - 75011 Paris. Sur la base de cette demande, une copie du contrat, occultée des mentions couvertes par un secret protégé par la loi, sera envoyée à l'adresse précisée par le demandeur. Le présent avis vaut publicité de la décision de signer. L'avis d'appel public à la concurrence est relatif à une consultation lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert. La consultation, lancée par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, a pour objet l'acquisition et la location de solutions informatiques autour du poste de travail et prestations associées. Le Resah agissant en tant que centrale d'achat au titre de l'article L. 2113-2, 2° du Code «intermédiaire» ainsi que pour ses besoins propres. Les Bénéficiaires Potentiels sont listés en annexe du CCAP, dont le siège est situé en France métropolitaine et dans les DOM. Chaque lot donne lieu à la conclusion d'un accord-cadre distinct. Dans le cadre des lots n°1, 2 et 4, l'accord-cadre s'exécute par la conclusion de marchés subséquents et est lancé par la centrale d'achat agissant en tant que centrale d'achat "intermédiaire" (article L. 2113-2, 2° du code de la commande publique). Les fournitures et services sont destinés à satisfaire les besoins de tout organisme répondant à la définition de « Bénéficiaire Potentiel » au sens du CCAP, et dont la liste pour chacun des lots 1, 2 et 4 est annexée au CCAP. Concernant le lot n°3, le Resah agit en tant que centrale d'achat au titre de l'article L. 2113-2, 1° du Code (« grossiste ») et l'accord-cadre s'exécute par l'émission de bons de commande. Les candidats ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot parmi les lots 1, 2 et 3. Cette règle d'exclusion ne concerne pas le lot 4. Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4. Chaque lot est conclu sans minimum en quantité ou en valeur et avec un maximum en valeur, pour la durée totale théorique totale de l'accord-cadre(soit 4 ans), de 1 200 000 000 euro(s) HT pour le lot 1# 600 000 000 euro(s) HT pour le lot 2 # 200 000 000 euro(s) HT pour le lot 3; 40 000 000 euro(s) HT pour le lot 4. Durée du marché de l'accord-cadre : 36 mois. A l'issue de la durée initiale de trente-six (36) mois, l'accord-cadre peut être tacitement reconduit une (1) fois pour une période de douze (12) mois. En application de l'article R. 2122-7 du Code, un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence pourra être passé avec le Titulaire pour des prestations similaires, si cela s'avère nécessaire. Ce nouveau marché sera alors négocié directement avec le Titulaire qui proposera une offre technique et financière correspondante. Un tel marché négocié ne pourra être conclu que dans les trois ans suivant la notification de l'accord-cadre. Clause de réexamen R. 2194-1 prévue dans le CCAP. Le montant estimatif est de 1 020 000 000 euro(s) HT pour la durée théorique totale de l'accord-cadre (soit 4 ans). Le montant maximum est de 2 040 000 000 euro(s) HT pour la durée théorique totale (soit 4 ans). Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes mais ils peuvent présenter des PSEF dans les conditions fixées au CCAP.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,020,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,040,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : L'avis d'appel public à la concurrence est relatif à une consultation lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert. La consultation, lancée par le Resah agissant en tant que centrale d'achat, a pour objet l'acquisition et la location de solutions informatiques autour du poste de travail et prestations associées. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des variantes mais ils peuvent présenter des PSEF dans les conditions précisées dans le RC. Dans le cadre des lots no1, 2 et 4, l'accord-cadre s'exécute par la conclusion de marchés subséquents et est lancé par la centrale d'achat agissant en tant que centrale d'achat "Intermédiaire" (article L. 2113-2, 2° du code de la commande publique). Les fournitures et services sont destinés à satisfaire les besoins de tout organisme répondant à la définition de " Bénéficiaire Potentiel " au sens du CCAP, et dont la liste pour chacun des lots 1, 2 et 4 est annexée au CCAP. Concernant le lot n° 3, le Resah agit en tant que centrale d'achat au titre de l'article L. 2113-2, 1° du Code (" grossiste ") et l'accord-cadre s'exécute par l'émission de bons de commande. Les montants estimés et maximums de l'accord-cadre pour chaque lot sont détaillés dans le présent avis. Limitation du nombre de lots auquel un candidat peut soumissionner: conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, les candidats ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot parmi les lots 1, 2 et 3. Cette règle d'exclusion ne concerne pas le lot 4. Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (mono-constructeur - intermédiaire) et prestations associées.

Description : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (mono-constructeur - intermédiaire) et prestations associées.

Identifiant interne : 2023-R064-001-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30230000 Matériel informatique

Options :

Description des options : L'accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (ci-après PSEF). Le candidat dispose de la faculté de présenter ou non une offre relative à une ou plusieurs PSEF, dans les conditions prévues par le CCTP, le CRT et le BPU-DQE. Les PSEF ne sont pas analysées. Le Resah se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir la PSEF lors de l'attribution de chaque accord-cadre. Si le Resah décide de retenir la PSEF, alors elle devient une prestation obligatoire de l'accord-cadre au même titre que les autres prestations. Les candidats souhaitant remettre une ou plusieurs PSEF peuvent détailler leurs propositions dans leur cadre technique et les chiffrer dans le bordereau de prix unitaires du lot concerné. Le soumissionnaire est également

libre de proposer des prestations complémentaires libres en lien avec l'objet du lot (BPU). Ces prestations ne sont pas prises en compte dans l'analyse des offres. Le Resah se réserve le choix de retenir la/les prestation(s) complémentaire(s) libre(s) qu'il souhaite au moment de l'attribution de chaque lot.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : France métropolitaine et dans les DROM.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, les opérateurs économiques ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot parmi les lots 1, 2 et 3 de la consultation. Cette règle d'exclusion ne concerne pas le lot 4. Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Qualité technique des solutions + Qualité de service.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière : Prix analysé sur la base du DQE et du BPU.

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur RSE : Performance environnementale et sociale de l'offre.

Pondération (points, valeur exacte) : 20

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (multi-constructeurs - grossiste) et prestations associées.

Description : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (multi-constructeurs - grossiste) et prestations associées.

Identifiant interne : 2023-R064-003-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30230000 Matériel informatique

Options :

Description des options : PSEF L'accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (ci-après PSEF). Le candidat dispose de la faculté de présenter ou non une offre relative à une ou plusieurs PSEF, dans les conditions prévues par le CCTP, le CRT et le BPU-DQE. Les PSEF ne sont pas analysées. Le Resah se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir la PSEF lors de l'attribution de chaque accord-cadre. Si le Resah décide de retenir la PSEF, alors elle devient une prestation obligatoire de l'accord-cadre au même titre que les autres prestations. Les candidats souhaitant remettre une ou plusieurs PSEF peuvent détailler leurs propositions dans leur cadre technique et les chiffrer dans le bordereau de prix unitaires du lot concerné. Le soumissionnaire est également libre de proposer des prestations complémentaires libres en lien avec l'objet du lot (BPU). Ces prestations ne sont pas prises en compte dans l'analyse des offres. Le Resah se réserve le choix de retenir la/les prestation(s) complémentaire(s) libre (s) qu'il souhaite au moment de l'attribution de chaque lot.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : France métropolitaine et dans les DROM.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 100,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, les opérateurs économiques ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot parmi les lots 1, 2 et 3 de la consultation. Cette règle d'exclusion ne concerne pas le lot 4. Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur RSE : Performance environnementale et sociale de l'offre

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière : Prix analysé sur la base du DQE et du BPU.

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Qualité technique des solutions + Qualité de service.

Pondération (points, valeur exacte) : 55

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (multi-constructeurs - intermédiaire) et prestations associées.

Description : Acquisition de solutions informatiques autour du poste de travail (multi-constructeurs - intermédiaire) et prestations associées.

Identifiant interne : 2023-R064-002-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30230000 Matériel informatique

Options :

Description des options : L'accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (ci-après PSEF). Le candidat dispose de la faculté de présenter ou non une offre relative à une ou plusieurs PSEF, dans les conditions prévues par le CCTP, le CRT et le BPU-DQE. Les PSEF ne sont pas analysées. Le Resah se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir la PSEF lors de l'attribution de chaque accord-cadre. Si le Resah décide de retenir la PSEF, alors elle devient une prestation obligatoire de l'accord-cadre au même titre que les autres prestations. Les candidats souhaitant remettre une ou plusieurs PSEF peuvent détailler leurs propositions dans leur cadre technique et les chiffrer dans le bordereau de prix unitaires du lot concerné. Le soumissionnaire est également libre de proposer des prestations complémentaires libres en lien avec l'objet du lot (BPU). Ces prestations ne sont pas prises en compte dans l'analyse des offres. Le Resah se réserve le choix de retenir la/les prestation(s) complémentaire(s) libre (s) qu'il souhaite au moment de l'attribution de chaque lot.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : France métropolitaine et dans les DROM.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 300,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, les opérateurs économiques ne peuvent soumissionner qu'à un seul lot parmi les lots 1, 2 et 3 de la consultation. Cette règle d'exclusion ne concerne pas le lot 4. Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière : Prix analysé sur la base du DQE et du BPU.

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur RSE : Performance environnementale et sociale de l'offre.

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Qualité technique des solutions + Qualité de service.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Location et services associés de solutions informatiques autour du poste de travail (mono-constructeur - intermédiaire).

Description : Location et services associés de solutions informatiques autour du poste de travail (mono-constructeur - intermédiaire).

Identifiant interne : 2023-R064-004-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 30230000 Matériel informatique

Options :

Description des options : L'accord-cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (ci-après PSEF). Le candidat dispose de la faculté de présenter ou non une offre relative à une ou plusieurs PSEF, dans les conditions prévues par le CCTP, le CRT et le BPU-DQE. Les PSEF ne sont pas analysées. Le Resah se réserve le droit de retenir ou ne pas retenir la PSEF lors de l'attribution de chaque accord-cadre. Si le Resah décide de retenir la PSEF, alors

elle devient une prestation obligatoire de l'accord-cadre au même titre que les autres prestations. Les candidats souhaitant remettre une ou plusieurs PSEF peuvent détailler leurs propositions dans leur cadre technique et les chiffrer dans le bordereau de prix unitaires du lot concerné. Le soumissionnaire est également libre de proposer des prestations complémentaires libres en lien avec l'objet du lot (BPU). Ces prestations ne sont pas prises en compte dans l'analyse des offres. Le Resah se réserve le choix de retenir la/les prestation(s) complémentaire(s) libre (s) qu'il souhaite au moment de l'attribution de chaque lot.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : France métropolitaine et dans les DROM.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Un opérateur peut donc soumissionner au Lot 1, 2 OU 3 ET au lot 4.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière : Prix analysé sur la base du DQE + du BPU.

Pondération (points, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur RSE : Performance environnementale et sociale de l'offre.

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique : Qualité technique des solutions + Qualité de service.

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS CEDEX 04

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +331445944000

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP RESAH

Numéro d'enregistrement : 13000501000025

Adresse postale : 47 RUE DE CHARONNE

Ville : PARIS

Code postal : 75011

Pays : France

Adresse électronique : Syst-info@resah.fr

Téléphone : +33155785454

Profil de l'acheteur : <https://www.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui passe des marchés publics ou conclut des accords-cadres de travaux, de fournitures ou de services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : c426e328-3a9c-4aaf-aed5-2bc690f9bba0-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Description des modifications : 6.1. Résultat - Identifiants des lots: LOT-0002. La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

10.1 Modification

Description des modifications : 6.1. Résultat - Identifiants des lots: LOT-0004. La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

10.1 Modification

Description des modifications : 6.1. Résultat - Identifiants des lots: LOT-0001. La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

10.1 Modification

Description des modifications : 6.1. Résultat - Identifiants des lots: LOT-0005. La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 64ab2e5b-b604-4ccb-bcaf-4c696bee72fd - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/05/2024 à 17:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2024